

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 16 juillet 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019**

**2019 DAC 763** Convention d'occupation du domaine public avec l'association A.P.A.C.S./Théâtre 13 Jardin situés 103A boulevard Auguste Blanqui (13e).

**M. Christophe GIRARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment en son article L.2122-1-3 2° ;

Considérant le contrôle étroit exercé par la Ville sur les activités de l'association et l'intérêt local à maintenir ses activités sur la dépendance du domaine public occupée qui justifient que le titre d'occupation soit délivré de gré à gré ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 juin 2019, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention relative à l'occupation du domaine public avec l'association A.P.A.C.S./Théâtre 13 Jardin (13e) ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement, en date du 24 juin 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association A.P.A.C.S./Théâtre 13 une convention d'occupation du domaine public d'une durée de 4 ans 6 mois relative à l'occupation des locaux situés 103A Boulevard Auguste Blanqui dans le 13ème arrondissement pour une valeur locative de 197.721 euros. La convention d'occupation du domaine public est jointe en annexe à la présente délibération.

Article 2: La redevance versée à la Ville de Paris par l'association A.P.A.C.S./Théâtre 13 Jardin, en contrepartie de l'occupation, est fixée à un montant annuel de 1.200 euros et sera perçue à terme échu une fois par an. L'aide en nature qui en résulte est de 196.521 euros.

Article 3 : La recette correspondante sera constatée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**